

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Wetrok Ketacid CIP 3**

Date d'impression: 03.02.2016

Code du produit: 210

Page 1 de 9

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Wetrok Ketacid CIP 3

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Produits de lavage et détergents  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Wetrok AG	
	Headquarter	
Rue:	Steinackerstr. 62	
Lieu:	8302 Kloten, Switzerland	
Téléphone:	+41 (0)43 255 51 51	
e-mail:	chemie@wetrok.ch	
Interlocuteur:	Head Regulatory	Téléphone: +41 (0)43 255 53 50
Internet:	www.wetrok.ch	
Service responsable:	BU Chemicals / Regulatory	
	Mobile + 41 (0)79 657 45 20	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Im Notfall: +41 44 251 51 51 (Tel. 145) (Toxikologisches Zentrum)**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Indications de danger: Xi - Irritant  
Phrases R:  
Irritant pour les yeux et la peau.

**Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Catégories de danger:  
Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2  
Mentions de danger:  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Provoque une irritation cutanée.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Acide phosphorique

Mention d'avertissement:	Attention
Pictogrammes:	GHS07

**Mentions de danger**

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Wetrok Ketacid CIP 3**

Date d'impression: 03.02.2016

Code du produit: 210

Page 2 de 9

**Conseils de prudence**

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**2.3. Autres dangers**

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
231-633-2	Acide phosphorique	15 - < 20 %
7664-38-2	C - Corrosif R34	
	Skin Corr. 1B; H314	

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

**Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004**

< 5 % agents de surface amphotères.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Wetrok Ketacid CIP 3

Date d'impression: 03.02.2016

Code du produit: 210

Page 3 de 9

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Peut déclencher une réaction allergique. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

#### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Observer le mode d'emploi. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

##### Préventions des incendies et explosion

Le produit n'est pas: Combustible.

Le produit n'est pas: Explosif.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Protéger des radiations solaires directes. À conserver au frais et au sec. Température de stockage conseillée : à température ambiante

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Wetrok Ketacid CIP 3**

Date d'impression: 03.02.2016

Code du produit: 210

Page 4 de 9

**Indications concernant le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Température minimale de stockage: 15°C

Température maximale de stockage: 25°C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Valeurs limites d'exposition (VME/VLE)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Origine
7664-38-2	Acide phosphorique	-	1		VME 8 h	
		-	2		VLE courte durée	

**Conseils supplémentaires**

Valeurs limites d'exposition: Aucune donnée disponible

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.  
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter les gants de protection homologués DIN EN 374

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Wetrok Ketacid CIP 3**

Date d'impression: 03.02.2016

Code du produit: 210

Page 5 de 9

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur:	0.0 - 1.0
------------	-----------

**Modification d'état**

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible

**Inflammabilité**

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

**Dangers d'explosion**

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Température d'inflammation:	non déterminé

**Température d'auto-inflammabilité**

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition:	non déterminé
-------------------------------	---------------

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

Pression de vapeur:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé

Densité:	1.110 - 1.120 g/cm <sup>3</sup>	ASTM D 7777
----------	---------------------------------	-------------

Densité apparente:	non applicable
--------------------	----------------

Hydrosolubilité:	complètement miscible
------------------	-----------------------

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage:	non déterminé
-------------------------	---------------

Viscosité dynamique:	non déterminé
----------------------	---------------

Viscosité cinématique:	non déterminé
------------------------	---------------

Durée d'écoulement:	non déterminé
---------------------	---------------

Densité de vapeur:	non déterminé
--------------------	---------------

Taux d'évaporation:	non déterminé
---------------------	---------------

**9.2. Autres informations**

Teneur en solide:	non déterminé
-------------------	---------------

aucune/aucun

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Wetrok Ketacid CIP 3**

Date d'impression: 03.02.2016

Code du produit: 210

Page 6 de 9

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réaction exothermique avec: Base, Peroxide, Agent oxydant.

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter: gel. Protéger du rayonnement solaire.

**10.5. Matières incompatibles**

Tenir à l'écart de: Base, Agent oxydant, Peroxide. Peut être corrosif pour les métaux.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Irritation et corrosivité**

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP] Le produit n'a pas été testé.

**SECTION 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source
7664-38-2	Acide phosphorique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	138 mg/l	96 h	Gambusia affinis	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

L'agent de surface contenu dans cette préparation respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Wetrok Ketacid CIP 3

Date d'impression: 03.02.2016

Code du produit: 210

Page 7 de 9

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique.

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### **Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### **Code d'élimination des déchets-Produit**

200129 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents contenant des substances dangereuses  
Le déchet spécial

##### **Code d'élimination de déchet-Résidus**

200129 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents contenant des substances dangereuses  
Le déchet spécial

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **Transport maritime (IMDG)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Wetrok Ketacid CIP 3**

Date d'impression: 03.02.2016

Code du produit: 210

Page 8 de 9

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: non**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: fortement caustique.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

non applicable

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

À observer: Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents, 850/2004/EC, 1107/2009/EC, 649/2012/EC.

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**SECTION 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10, 11,12,13,14,15,16.

**Abréviations et acronymes**ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

34 Provoque des brûlures.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Wetrok Ketacid CIP 3**

Date d'impression: 03.02.2016

Code du produit: 210

Page 9 de 9

actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*